



SM d'aménagement et d'entretien du canal d'assèchement de Long,
Longpré-les-Corps-Saints, Fontaine-sur-Somme, Pont-Remy et Liercourt (Siren :
200087526)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Fontaine-sur-Somme
Arrondissement	Abbeville
Département	Somme
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2019
Date d'effet	01/01/2019

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	place Jeanne de Fontaine
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80510 FONTAINE-SUR-SOMME
Téléphone	
Fax	
Courriel	communedelongprelcs@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	4 705
Densité moyenne	97,67

Périmètres

Nombre total de membres : 7

- Dont 5 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Fontaine-sur-Somme (218003143)	519
80	Liercourt (218004539)	363
80	Long (218004620)	633
80	Longpré-les-Corps-Saints (218004646)	1 692
80	Pont-Remy (218006005)	1 498

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
80	CA de la Baie de Somme (200070993)	CA
80	CC Ponthieu-Marquenterre (200070936)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)</p> <p><i>Par transfert de compétences (voir annexes 1 et 2) le Syndicat a pour objet : L'élaboration du programme des aménagements et travaux à réaliser sur le canal d'assèchement et son affluent la SERLANCE. D'assurer le financement des études et travaux compte-tenu de l'aide financière possible de l'État, du Département, du FEDER et de l'Agence de l'Eau ; la gestion et l'entretien des ouvrages ; la répartition entre les EPCI du coût des réalisations et des travaux d'entretien. L'établissement de programmes de travaux d'entretien et d'aménagement des canaux, collecteurs et ouvrages de régulation de leur écoulement compris dans le périmètre du syndicat.</i></p> <p>Par substitution</p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)